

# Écrire *islam* ou *Islam* ?

Cet article est un résumé de mon intervention sur le thème « Étude critique de la définition et de l'étymologie du terme *Islam* dans les dictionnaires français du XVII<sup>e</sup> à aujourd'hui », lors de la Séance de la SELEFA du Jeudi 10 décembre 2015. Un texte proche est parue sous le titre « Islam avec ou sans majuscule » sur le site ORIENT XXI (voir <http://orientxxi.info/documents/mots-d-islam/islam-avec-ou-sans-majuscule>). Cette question sera traitée plus en détail dans les Actes de la Journée d'études *L'islam dans les dictionnaires français (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)* organisée le vendredi 9 octobre 2015 en hommage à Abdelwahab Meddeb (1946-2014), par François Gaudin, Moulay-Badreddine Jaouik et Mahfoud Mahtout à The University of Chicago Center, 6, rue Thomas Mann, Paris XIII<sup>e</sup>.

Mise en ligne Le 20/01/2016

L'édition française a pris l'habitude d'écrire avec une initiale minuscule les noms de religions et de courants de pensée ainsi que leurs adeptes, mais avec une initiale majuscule ceux des peuples et de pays ainsi que leurs membres ou habitants. Selon les règles typographiques généralement suivies par l'Imprimerie nationale, l'Université et la Presse, on écrit donc *islam* – avec un /i/ minuscule –, lorsqu'il s'agit de la religion islamique, mais on use de la graphie *Islam* – avec un /I/ majuscule – quand il s'agit des sociétés.

## En quoi le français se distingue des langues de nos voisins

Laissons de côté la langue arabe qui ne connaît pas l'usage des majuscules. Parmi les langues d'Europe, l'allemande n'éclaire pas davantage notre propos dans la mesure où tous les substantifs reçoivent une initiale majuscule. Mais considérons d'abord la langue anglaise : celle-ci confère aux religions et courants de pensée comme peuples et aux pays, une initiale majuscule, comme cela était la règle en français au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme on peut s'en rendre compte dans la 4<sup>ème</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie*, datée de 1798. Quant aux langues latines, l'italien et l'espagnol, au rebours de l'usage dans celle de nos voisins d'outre-Manche, tous ces noms sont employés avec une initiale minuscule.

Les règles suivies par nos voisins sont probablement trop simples pour le français qui a pris une attitude intermédiaire entre ces deux extrêmes. Il réserve une minuscule aux religions et, partant, aux courants de pensée, tandis que peuples et pays sont honorés d'une majuscule. Car il s'agit bien d'une valorisation, celle de l'élévation au pinacle de la Nation aux dépens la Religion, en conséquence des charges des Lumières et de la Révolution contre l'Église. Le résultat est que, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, tous les dictionnaires entérinent cet usage, par ailleurs confirmé en 1835 par la 5<sup>ème</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Ce qui n'exclut nullement que l'on puisse dans la littérature assortir les noms de courants de pensée d'une majuscule comme élément intentionnel. Cela prouve bien que, mise en la balance avec la minuscule initiale, la majuscule possède une connotation méliorative et, partant, la minuscule une connotation péjorative. Nous avons bien là un choix idéologique.

## Les problèmes posés par la graphie canonique

Selon l'orthographe que l'on peut qualifier de canonique, parce que sacralisée en quelque sorte par l'Imprimerie nationale, on devrait écrire *christianisme* et *chrétienté* avec un /c/ minuscule.

Seulement, dès qu'il s'agit de l'*Islam*, la règle s'est heurtée à une incertitude grave du fait que ce mot est employé indistinctement, pour la religion de Mohammed et les sociétés qui s'en prévalent, comme le pendant commun des deux termes précédents dans la religion du Christ et dans les sociétés où celle-ci est influente, même si le rapport religion/société est fort différente dans les unes et les autres. La langue française tente d'échapper à cette indétermination, source de confusion, en écrivant *Islam* – avec // majuscule donc –, quand il s'agit de l'« Ensemble des peuples qui professent », le *Trésor de Langue Française* dicit, étendant même cet emploi à « la civilisation qui les caractérise ». L'intention est louable mais n'est pas sans effet pervers, en provoquant des perturbations dans l'imaginaire collectif français. Si l'on met en effet en rapport *chrétienté* et *Islam* en termes de populations ou de civilisations, comment distinguer que, hors du cercle des initiés, l'usage de la majuscule est, dans le second de ces termes, une simple convention graphique et non une intention appréciative de la notion ? Peut-on imaginer qu'un Chrétien ou un Athée, fiers de cette identité, voire un simple partisan de la laïcité, et ce quelles que soient ses croyances personnelles, ne ressent-pas quelque trouble en appliquant cette règle qui fait involontairement deux poids deux mesures entre sociétés et civilisations et, partant, du fait que les mots sont les mots avec leurs inévitables connotations, les religions dont elles tiennent leur qualificatif ?

Autre problème, et de taille. Les dictionnaires donnent volontiers l'illustration suivante de la graphie canonique : on parlera d'un « juif pratiquant » quand il s'agit d'une « personne qui pratique la religion judaïque », mais une « personne appartenant à la communauté israélite, au peuple juif » s'écrit « avec une majuscule en ce sens ». Ainsi s'exprime l'édition du *Larousse* sur la toile. Qui peut trouver claire cette distinction entre *juif* comme « pratiquant » et *Juif* comme membre de la « communauté israélite » ? N'y a-t-il pas là une manifestation de l'ethnicisation du judaïsme ? Plus généralement, est-on vraiment obligé de trancher la question de savoir si les Juifs sont un peuple ou une religion, débat qui traverse nos sociétés sur les deux rives de la Méditerranée, chaque fois que l'on fait référence au judaïsme ? Il en est de même des Arméniens et aujourd'hui des Assyriens en Irak. Mettre une majuscule dans tous les cas n'est pas une conduite habile pour esquiver ces questions, mais peut-on les trancher d'un artifice orthographique qui dispense de l'affronter dans leur complexité historique et anthropologique ? Et faut-il, comme le fait le *Larousse*, écrire *musulmans* avec une minuscule pour parler, selon ses propres termes, des « fidèles de l'islam », sans nommer autrement les membres de ce que, par symétrie avec la « communauté israélite », il devrait nommer « communauté musulmane ». Et cela au moment où l'ethnicisation des populations de cultures musulmanes, arabes ou subsahariennes, gagne du terrain dans la société française sous l'étiquette de *musulmans* sans majuscule.

## **Les règles appliquées dans le Dossier *L'Islam défantasmé***

Pour résumer, l'orthographe est une convention. Or toute convention a un sens, et présente des avantages et des inconvénients. En l'occurrence la graphie canonique trébuche sur des réalités que l'on ne peut résoudre par un biais orthographique. Ces raisons suffiraient à refuser la discrimination que font les tenants d'une graphie orthodoxe entre les mots concernant religions, sociétés et civilisations, et personne n'a à se soumettre à aucune graphie officielle. Les objectifs mêmes de ce Dossier *L'Islam défantasmé* autorise à user de la liberté d'intention propre à la littérature et à l'essai politique, sociologique ou anthropologique. Celle-ci nous invite, sans déroger au beau principe de la laïcité, à faire, à l'instar de nos voisins britanniques, un même usage de la majuscule pour les notions de religions, de sociétés et de civilisations, avec pour résultat heureux de maintenir la balance égale entre elles sur l'agora d'un monde contemporain où les problèmes ne peuvent se réduire à ceux qui ont poussé il y a

deux siècles la société française à figer leur approche dans ses règles orthographiques qui présentent aujourd'hui de graves inconvénients.

Je prends par conséquent le parti suivant :

1. Les noms de religions et d'écoles de pensée ainsi que leurs adeptes, aussi bien que les noms de pays et leurs habitants seront écrits avec une initiale majuscule ;
2. Il sera veillé dans le même temps, et pour compenser les effets négatifs éventuels de cette disposition, à ce que le terme *Islam* soit réservé à la religion islamique, ou alors que soit précisé en tout état de cause s'il s'agit de la religion, des pays, peuples et sociétés où cette religion est prépondérante, ou encore de la civilisation dont ils se réclament.

Roland Laffitte